



LA XIX^e SEMAINE MONTAGNE - ANNÉE 2018

(Séjour à VILLERS-LE-LAC - 25)

Pour le séjour 2018, nous séjournerons au Village vacances de «TERNELIA», village «ÉVASION TONIQUE» situé à 1 000 m d'altitude qui nous offrira toutes les possibilités de vélo, de VTT (des prêts sont possibles) sans oublier les circuits de randonnée pédestre. En effet, VILLERS-LE-LAC est tout près de la Suisse et nous offre «croisière en bateau sur le Doubs» - «visite de Neuchâtel et de son lac» - «le musée de l'horlogerie»..... visite de Besançon, autant de sites touristiques qui devraient nous ravir.

Le séjour est fixé du dimanche 24 juin au dimanche 1^{er} juillet 2018. Nous serons en pension complète (vin et café au déjeuner – vin au dîner) au prix de 366€/personne, sans tenir compte des réductions offertes et de la participation possible de l'A.C.T. CHANGÉ.

Je soussigné : envisage ma participation au «séjour montagne 2018» à VILLERS-LE-LAC (25) du 24 juin au 1^{er} juillet 2018.

Je serai : seul - accompagné de

Je verse l'acompte de 150[€] /personne soit un chèque à l'ordre de l'A.C.T. CHANGÉ de.....€ - le solde étant versé juste avant le départ.



LA XIX^e SEMAINE MONTAGNE - ANNÉE 2018

(Séjour à VILLERS-LE-LAC - 25)

Pour le séjour 2018, nous séjournerons au Village vacances de «TERNELIA», village «ÉVASION TONIQUE» situé à 1 000 m d'altitude qui nous offrira toutes les possibilités de vélo, de VTT (des prêts sont possibles) sans oublier les circuits de randonnée pédestre. En effet, VILLERS-LE-LAC est tout près de la Suisse et nous offre «croisière en bateau sur le Doubs» - «visite de Neuchâtel et de son lac» - «le musée de l'horlogerie»..... visite de Besançon, autant de sites touristiques qui devraient nous ravir.

Le séjour est fixé du dimanche 24 juin au dimanche 1^{er} juillet 2018. Nous serons en pension complète (vin et café au déjeuner – vin au dîner) au prix de 366€/personne, sans tenir compte des réductions offertes et de la participation possible de l'A.C.T. CHANGÉ.

Je soussigné : envisage ma participation au «séjour montagne 2018» à VILLERS-LE-LAC (25) du 24 juin au 1^{er} juillet 2018.

Je serai : seul - accompagné de

Je verse l'acompte de 150[€] /personne soit un chèque à l'ordre de l'A.C.T. CHANGÉ de.....€ - le solde étant versé juste avant le départ.